

**Orphelinat : Les besoins et les projets**

LES BESOINS DE L'ORHELINAT : Pendant ces quatre jours passés à l'orphelinat, j'ai pu mesurer l'ampleur de la tâche. Le père Maximin m'a emmené dans le nord, visiter le deuxième orphelinat d'une trentaine de filles menacées d'expulsion par les enfants du propriétaire qui vient de décéder. Dans l'urgence nous avons apporté la somme nécessaire pour finaliser l'achat de la maison. Il m'a emmené également visiter une autre maison à proximité de Savalou qu'ils ont dû abandonner, faute d'avoir trouvé de l'eau malgré deux puits creusés.

Cette œuvre des Orphelinats Sainte Famille Maison des Enfants initiée par le père Maximin Massi et portée par notre association depuis plus de vingt ans, mérite toute notre attention et notre aide. J'ai demandé au père Maximin de lister les besoins les plus importants...

Un véhicule pour assurer le déplacement entre les orphelinats ; la voiture de l'orphelinat a plus de 350 000 km et montre de nombreux signes de faiblesses (elle m'a véhiculé pendant mes déplacements au Bénin, et certains bruits, vu l'état des routes et des pistes, n'étaient pas très rassurants...);

**Non réalisé encore**

Pour assurer aux cent quinze enfants le minimum nécessaire des besoins vitaux (nourriture, santé, vêtement, instruction, payer les frais de scolarité), nous dépensons environ 46 euros par mois par enfant ; **Non réalisé encore - en cours, voir les parrainages**

La fabrication et l'achat de 85 matelas au Bénin ; **Non réalisé encore - en cours (budget : 6715,64 euros) - 2000 € reçu fin juin et 20 matelas achetés !**

**Merçi**

et un forage d'eau à Savalou... pour « ressusciter la maison abandonnée » qui servira, soit pour un nouvel orphelinat, soit pour accueillir les enfants des orphelinats pendant les vacances. Il est situé en dehors de la ville sur un grand terrain. **Non réalisé encore**

Grâce à vous nous avons réalisé déjà une grande partie des travaux. La vie a vraiment changé et comme le disent les enfants : "Ici c'est la liesse !"

Notre nouveau défi est de rendre l'orphelinat autonome. Aujourd'hui, nous essayons, grâce aux parrainages de subvenir aux besoins quotidiens, la nourriture, les vêtements, les frais de santé et les frais scolaires et universitaires en attendant cette autonomie. Car ces dons sont une valeur sur laquelle nous pouvons compter chaque mois. A ce jour, (début juillet 2021) nous avons douze parrains, soit 400 € d'assuré mensuellement. Il nous en faudrait encore quelques-uns pour assurer un minimum chaque mois le temps que l'orphelinat devienne autonome. Si nous arrivons à 40 parrainages de 25 €, nous aurons 1000 € chaque mois. Ce serait vraiment exceptionnel, et nous sommes certains que c'est possible ! Nous comptons sur vous.

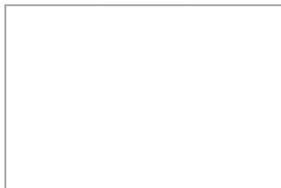
Pour faire un parrainage, c'est très simple, télécharger le [document SEPA](#) ci-joint, le remplir et nous le renvoyer. Vous pouvez arrêter le prélèvement quand vous le souhaitez, il n'y a pas de durée minimum ou maximum, c'est entièrement libre. Soyez bénis pour tout ce que vous ferez.

Dans un second temps, en parallèle, nous initions le projet de l'autonomie pour que dans un an ou deux, l'orphelinat, avec l'aide des plus grands, devienne entièrement autonome. Nous devons construire pour cela, une infirmerie, un atelier boulangerie et transformation de la farine, une savonnerie, un atelier de couture. Dans ces quatre domaines, des enfants sont en formation et pourront revenir travailler dans ces activités. Déjà quatre infirmières sont en formations au Burkina Fasso et des couturières terminent leur formation. C'est un projet ambitieux et qui représente beaucoup (environ 75 000 €). Mais même les plus petites oboles, mises bout à bout, auront une valeur immense.

Guillaume et Marie-Laure Sorin

Ci-dessous quelques photos des filles qui viennent de recevoir leur diplôme de couturière et le remettent au père Maximin et des enfants qui ont servi de modèles pour l'examen.

[OPÉRATION 10 LIVRES POUR UN ORPHELIN](#)



[LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS FÉVRIER 2020](#)



[ORPHELINAT DE LA SAINTE FAMILLE](#)

